

L'université : fondement de la cohésion de notre société

Nous devons réaffirmer avec force les principes fondamentaux et incontournables qui garantissent le service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et notamment le rayonnement et l'excellence de nos missions de recherche et d'enseignement.

Depuis de nombreuses années, nous avons mis en place l'autonomie des universités. Mais encore aurait-il fallu rendre possible cette autonomie. Les dotations allouées aux universités depuis plusieurs années ne sont pas à la hauteur des charges qui leur ont été transférées.

L'état financier actuel des universités est une conséquence de la loi et non comme certains l'ont affirmé, lié à des erreurs de gestion. Il est en effet illusoire de croire qu'une organisation aussi lourde qu'un établissement universitaire puisse du jour au lendemain assumer l'ensemble de ses charges alors qu'en contrepartie l'État ne lui verse pas les sommes relatives au transfert de ses nouvelles compétences.

1 - Une recherche universitaire efficace

Pour permettre à la recherche française de conserver un haut rang mondial, il conviendrait surtout de lui donner les moyens nécessaires notamment en termes d'investissements et de rémunérations des chercheurs.

Pour ce faire, nous devons stabiliser et sécuriser les financements de la recherche en combinant et en optimisant les financements par projets et les crédits récurrents. Ce faisant, du temps sera dégagé pour les chercheurs qu'ils pourront consacrer à leurs recherches.

La recherche est, à juste titre, le moteur de l'innovation, de la compétitivité et de l'amélioration de la qualité de la vie de nos concitoyens. Mais, au-delà des effets d'annonce sur l'importance de la recherche, on constate aussi que le chercheur éprouve des difficultés à assumer ses missions depuis le passage à la LRU. Aujourd'hui, le pilotage de la recherche est assuré pour l'essentiel par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), à travers des définitions de projets et l'attribution de crédits correspondants. Cela a eu essentiellement deux conséquences :

- Tout d'abord, la recherche de fonds nécessaires aux développements de projets fait perdre un temps précieux aux chercheurs qui passent presque autant de temps à chercher des financements et développer des projets relativement lourds en procédures administratives qu'à réaliser leur propre recherche. Il est essentiel que le temps dont dispose le chercheur soit consacré à la Recherche.
- Ensuite, les chercheurs se sont retrouvés dans des situations de concurrences exacerbées. Au lieu de mettre en place un système leur permettant d'œuvrer ensemble au service d'une recherche plus efficace, ils se retrouvent dans un véritable système concurrentiel. Il serait pourtant opportun de méditer la réflexion d'Albert Jacquard « *Il faut remplacer l'exploit solitaire par une réussite solidaire* ».

2 - Une offre de formation adaptée

Nous devons mettre en place un véritable maillage territorial afin de permettre un équilibre des formations dispensées. Afin de lutter contre les « déserts » universitaires, l'offre de formation supérieure doit permettre une présence des formations les plus demandées sur tout

le territoire national. Cette mesure vise aussi à lutter contre une inégalité sociale territoriale. Toutes les familles n'ont pas les moyens de payer un logement étudiant à leurs enfants pour qu'ils puissent accéder aux études choisies.

En plongeant les universités dans une concurrence exacerbée entre elles, la LRU a obligé les universités à intégrer ce qu'on appelle la rentabilité des formations. Aujourd'hui, des formations ferment parce qu'elles ne sont pas « rentables ». Leurs charges liées à l'enseignement (heures payées aux enseignants et dépenses spécifiques à la formation) sont supérieures aux fonds propres dégagés par le groupe (contrats d'apprentissage, dotation de l'État liée au nombre d'étudiants).

Nous assistons ainsi :

- soit à la fermeture des formations qui peuvent pourtant avoir une utilité sociale ou sociétale,
- soit au choix de ne pas dispenser tous les enseignements pour faire des économies,
- soit au regroupement d'étudiants pour dégager plus de ressources.

Nous devons établir un contrat d'autonomie entre l'État, les Universités, et les territoires. Si l'université a une mission de service public alors ce contrat État-Université doit lui permettre de financer des formations indispensables à l'intégration professionnelle des étudiants. On doit pouvoir affirmer que la rentabilité des formations n'est pas condition sine qua non d'ouverture de formations.

3 - L'accompagnement vers la réussite

Par ailleurs, Nous devons instaurer l'égalité des chances et permettre à chaque étudiant d'acquérir un niveau de qualification reconnu qui lui permettra pleinement d'entrer dans la vie active.

L'université doit donc contribuer au développement personnel des étudiants. L'enseignement supérieur doit être le lieu de la démocratisation du savoir.

On met régulièrement en avant l'échec en licence. La réalité est que la véritable sélection à l'université se fait en fin de première année de licence. C'est une autre logique dans laquelle doit entrer l'université. On ne peut considérer cet échec comme une fatalité. On ne peut se contenter d'exclure du système universitaire autant d'étudiants chaque année en se prétendant impuissants. Un nouveau plan de lutte doit donc affirmer haut et fort que le rôle du service public de l'enseignement supérieur est d'accompagner vers la réussite tous les étudiants.

Afin de pallier ce décrochage connu en licence, il semble essentiel de décloisonner les filières de formation et, à l'issue de bilans de compétences, développer de véritables passerelles entre diplômes. La réalité est qu'aujourd'hui un étudiant inscrit en première année de licence sait assez tôt si la formation dans laquelle il est inscrit lui convient ou pas. En général, dès la fin du premier semestre, il a une idée claire de sa situation.

Actuellement, la plupart des étudiants décrocheurs doivent attendre l'année universitaire suivante pour envisager une autre inscription. Certaines universités et IUT ont mis en place des semestres dits « décalés » permettant d'organiser une rentrée universitaire en février, tout comme il y en a une en septembre. La vertu de ce dispositif est de permettre aux étudiants décrocheurs au premier semestre de L1 de ne pas perdre 6 mois et de se réorienter en cours d'année. Faute de subventions ce dispositif peine à se généraliser, voire même est mis à mal

dans certaines universités. Cependant en réalité, le coût est nul dans la mesure où il ne s'agit pas de nouveaux étudiants mais d'un « redéploiement ». Les moyens doivent l'être de la même façon.

4 - Une place centrale pour l'alternance

Dans la mesure où la priorité de l'université, dans les années à venir, doit clairement être l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, une place centrale doit être laissée à l'alternance. Les congés individuels de formations doivent permettre aux salariés de participer à des formations plus ou moins courtes. Le taux de formation en alternance n'est que de 4% dans les universités.

En se mobilisant sur le terrain de l'apprentissage, l'université ne fera que remplir pleinement son rôle d'acteur de la formation tout au long de la vie. L'alternance est actuellement relativement développée pour les formations courtes et technologiques (IUT). C'est en réalité toutes les formations qui doivent être concernées. A l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, notamment en Allemagne, les relations universités-entreprises ne doivent plus être un problème. De ce point de vue, les universitaires doivent cesser de craindre d'ouvrir leurs portes aux entreprises, véritables partenaires.

La grande différence entre la France et ses voisins européens concernant la formation professionnelle réside dans le fait que, jusqu'à ce jour, c'est au sein du système éducatif que sont formés nos apprentis, sur le principe de l'alternance. Beaucoup de pays font confiance aux entreprises pour cela, leur laissant une marge d'action totale au sein même des entreprises. Non seulement il est essentiel de conserver cette spécificité française mais si on souhaite la pérenniser, il faut la développer, la généraliser, l'organiser et la systématiser. C'est le prix à payer pour rapprocher l'université de l'entreprise afin de rendre enfin les formations de l'enseignement supérieur en adéquation concrète avec le monde du travail.

Il est donc important d'encourager la reprise d'études pour les bacheliers professionnels et technologiques qui ont déjà une première expérience professionnelle.

Alors que les gouvernements successifs s'interrogent régulièrement sur la question de l'industrie française et que la ré-industrialisation de notre pays est un enjeu majeur, il est important de souligner le rôle central et déterminant que peut jouer la seule filière technologique universitaire du cycle Licence. Il faut alors considérer les IUT comme un maillon essentiel de la revitalisation de notre tissu industriel. L'accès à l'enseignement supérieur dans le cadre de la Formation Tout au Long de la Vie (dont VAE) doit permettre à chaque industrie de s'adapter aux nouvelles exigences de leur secteur.

5 - L'université au cœur de la société

Une nouvelle fois, l'Université française est à un tournant de son histoire. Au moment où se pose la question de l'avenir de l'université, il nous semble essentiel de se poser la question de la mission de cette dernière. C'est dans cette optique et cette perspective que nous devons garder en mémoire les propositions faites en 1947 par la commission Langevin Wallon.

Le plan Langevin Wallon est élaboré à la Libération (1945-1946) par une commission ministérielle présidée par Paul Langevin, physicien, puis, après la mort de ce dernier, par Henri Wallon, psychologue.

Ce plan avait pour but la démocratisation de l'école et l'égalité des chances. Il n'a malheureusement jamais été appliqué mais reste un des textes de référence en matière d'éducation.

C'est résolument de ce texte que l'Université doit dorénavant s'inspirer au moins dans sa philosophie.

Il se proposait de donner à toute personne quelque-soit son origine, le minimum de connaissances indispensables pour faire de lui un citoyen conscient, pour enrichir son esprit et élargir son horizon.

A l'image de cette déclaration, Albert Jacquard, disait aussi qu'il est indispensable d'affirmer que « l'objectif de toute éducation devrait être de projeter chacun dans l'aventure d'une vie à découvrir, à orienter, à construire ».

Avant toute réforme, c'est résolument ce modèle français d'enseignement supérieur que nous appelons de nos vœux, replaçant l'université au cœur de la société, lui donnant la mission de permettre le progrès social et de promouvoir le principe de justice et d'égalité dans une société trop souvent enclin à diviser et à exclure.

A l'instar de ce plan qui affirmait clairement une vision humaniste de l'école, l'université doit affirmer aujourd'hui que, dans la diversité de ses composantes, elle souhaite avoir un rôle social central dans la société, au service de tous et non de quelques-uns ou juste de ceux qui réussiront à évoluer dans les méandres de sa complexité.

Comme le disait Albert Jacquard : « Tout homme a droit à une vie qui lui permette de se construire ».

C'est clairement le rôle de notre université qui doit, en intégrant pleinement et à tous les niveaux la grande diversité des savoirs, qu'ils soient académiques ou techniques, être le fondement de la cohésion de notre société.

Thomas Chevandier
Samuel Mayol